

9 décembre 2016

En Bretagne, la filière nautique pèse 1,75 milliard d'euros

La Fédération des industries nautiques et la région Bretagne ont fait réaliser une étude sur les retombées globales de la filière nautique, pour mettre en évidence son poids dans l'économie des territoires.



La barre d'Etel, pittoresque village côtier du Morbihan © PCH51 Flickr CC

C'est l'un des chevaux de bataille de la Fédération nationale des industries nautiques (FIN). Les retombées économiques de la filière nautique sont trop méconnues. Aux 4,41 milliards d'euros de chiffre d'affaires directement réalisés par les industries et les services nautiques viennent s'ajouter des retombées indirectes au profit des territoires. Pour étayer son analyse, la FIN avait lancé une première étude en 2015 avec le département du Morbihan.

Fort de résultats encourageants, elle a cette fois convaincu la région [Bretagne](#) de réaliser [une étude](#). Menée par l'agence régionale Bretagne développement innovation, elle montre que la filière nautique bretonne a réalisé un chiffre d'affaires d'1,05 milliard d'euros en 2015, créé 745 millions de retombées indirectes et donne de l'emploi à 7 440 personnes.

160 ports de plaisance

Dans le détail, l'industrie, les commerces et les services représentent la part la plus importante (883 millions d'euros de chiffre d'affaires, plus 680 millions de retombées indirectes, 5 541 emplois). En deuxième position, les sports nautiques de bord de mer (119,9 millions d'euros, plus 50 millions de retombées). Les 160 ports de plaisance et les 400 sites de mouillage génèrent un chiffre d'affaires de 52,3 millions d'euros, plus 15 millions de retombées indirectes. Les équipages des 68 900 bateaux en escale au cours de l'année sont descendus à terre et participé au commerce local.

Lors de la présentation de cette étude sur le salon nautique de Paris, Yves Lyon-Caen, président de la FIN, a souligné que *"l'objectif est que la méthodologie utilisée puisse être par la suite déployée sur d'autres territoires."* Rendez-vous en 2017.